Zeitschrift: Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde

Band: 10 (1906)

Artikel: Les Cibles de Lens

Autor: Gross, Jules

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-110784

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Miszellen. — Mélanges.

Les Cibles de Lens.

Je ne veux point faire ici une étude historique sur les cibles de la paroisse de Lens (Valais), mais donner quelques notes qui pourront peut-être tenter les historiens.

Les cibles de Lens ont été organisées à la fin du dix-huitième siècle, lors de l'invasion des Français en Valais. C'était un moyen de recruter des soldats. On n'avait alors que des troupes armées un peu sommairement et de la façon la plus disparate. La commune fournissait à chaque soldat son fusil et il en était responsable.

Ces sociétés ont un peu dégénéré aujourd'hui. Le tir n'a pas été supprimé, mais il a passé au second plan. Chaque société de cible (il y en a jusqu'à six dans la paroisse de Lens) possède une ou deux vignes et les *ciblards* se réunissent quatorze ou quinze fois chaque été, à partir du premier dimanche de mai, mais c'est pour boire plutôt que pour tirer. Il y a bien encore quelques tireurs, mais c'est le petit nombre. Ne fait pas partie de la cible qui veut. Certes, non. C'est un droit héréditaire qui passe aux garçons seulement, et il faut plus de 300 francs pour se faire admettre dans une des cibles. Le fils d'un *ciblard* est membre de droit, mais il doit, avant de prendre part à la première fête, payer une réjouissance à tous les membres.

Le premier dimanche de mai a lieu la première réunion des *ciblards;* le jour est attendu avec impatience. Je me souviens d'avoir entendu un vieillard de près de 80 ans (un moribond) me demander avec anxiété si je croyais qu'il pourrait être encore de ce monde pour la fête du premier dimanche de mai.

Deux tambours précèdent le cortège qui se rend tout d'abord à l'église.

Les *ciblards* prient une dizaine de chapelet ou parfois un chapelet tout entier pour leurs camarades défunts, puis ils se dirigent vers le stand. Ceux qui auraient manqué de venir à l'église perdraient leur droit à une ration, c'est-à-dire à une coupe de vin.

Pendant que les jeunes gens tirent, les membres présents, et c'est le plus grand nombre, devisent tout en buvant et en mangeant. Chacun reçoint une tranche de pain blanc, une portion de fromage gras et un litre de vin. Libre à chacun de le boire sur place ou de l'emporter. Il y en a quelques-uns qui réservent parfois à leur femme le quart ou la moitié de leur ration. Tout *ciblard* empêché par une cause ou une autre d'assister à la réunion, envoie une personne, souvent même un enfant, à qui le capitaine de la cible remet le vin, le pain et le fromage dûs au sociétaire.

Une des cibles de Lens a pour patron saint Charlemagne. En ce grand jour tous les *ciblards* sont tenus d'assiter à l'office solennel que la

cible fait célébrer pour ses membres défunts. Il y a la même obligation pour les sépultures et c'est la cible qui paie tous les frais.

Le jour désigné par le capitaine pour le travail de la cible, c'est-à-dire pour l'entretien des vignes, tous les membres sont tenus d'être présents et ils ne se font pas prier, car c'est un jour de réjouissance. Chaque membre est tenu de fournir en cette circonstance (tous les deux ans) une „charge" de fumier. On donne ce nom à la quantité que peut porter un mulet. Pendant le travail (qui est largement arrosé) les tambours battent presque sans interruption, car il faut dire que ces braves gens raffolent du tambour. Il y a même dans la paroisse un artiste qui fait les délices de la foule par ses morceaux battus avec un brio et une maîtrise remarquables. On ne manque jamais de lui demander „l'histoire de Napoléon premier". Ce sont tout d'abord les brillantes passes d'armes, les triomphales victoires qui sonnent joyeusement, puis le ton diminue d'éclat et cela finit par une marche cocasse qui s'intitule: Waterloo

Le brave homme a soin d'expliquer ses morceaux avant de les exécuter.

Puisque nous parlons musique, disons aussi que, il n'y a pas un temps bien long encore, les *ciblards* chantaient une chanson composée par l'un de leurs sociétaires, et en voici quelque vers:

Qui veut entendre une chanson
Nouvellement nous la dirons,
Mes très chers associés,
Si vous l'agréez.

Pour commencer la société
On choisit d'hommes de bon gré.
On reconnut pour l'agrément
Absolument que des bons enfants, etc.

Lens. Chanoine Jules Gross.

Das Chölele.

Das Chölele-n (Ableitung von „Kohle") ist ein alter Orakelbrauch bei den Kohlenbrennern und in den Gegenden, wo die Kohlenbrennerei betrieben wurde, wie im Entlebuch, wo er noch vor etwa dreissig Jahren eine grosse Rolle spielte. Mit dem Schwinden der Kohlenbrennerei ist auch der Brauch verschwunden und heute nur noch wenigen genau bekannt, die ihn, wie ehedem ihre Eltern und Voreltern, gewöhnlich als wichtiges Geheimnis wahren.

Das Chölele galt den Leuten in allen möglichen Anliegen als das zuverlässigste Auskunftsmittel, so z. B. den Mädchen oder Jungfrauen bei der Frage, ob sie einen Mann bekommen, ob bald, ob später, ob den oder den; ob sie in der Ehe Glück haben, ob sie Kinder bekommen und wie viele, ob zuerst einen Knaben oder ein Mädchen; ferner: ob der oder die bald sterbe, ob sie bald erben können, ob sie reich werden; ob sie an diesem oder jenem Tage Glück haben, ob sie das und das dann und dann unternehmen dürfen; ob ein Wunsch dieser oder jener Art in Erfüllung gehe und wie bald usw. Wichtig war dabei, dass auf einmal nicht über